



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Emploi des personnes en situation de handicap

Question au Gouvernement n° 4521

Texte de la question

EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

M. le président. La parole est à Mme Mireille Robert.

Mme Mireille Robert. J'associe à ma question mes collègues Valérie Oppelt et Laëtitia Romero Dias.

Cette semaine est la Semaine européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap. Elle est l'occasion de rappeler que leur accès à l'emploi reste difficile et que nous devons batailler avec tous les acteurs de l'emploi, privés et publics, pour permettre à 12 millions de nos concitoyens en situation de handicap l'accès et le maintien dans le monde du travail.

Certes, avec la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, nous avons fait un grand pas pour améliorer l'inclusion dans le travail, l'objectif étant toujours la présence de 6 % de travailleurs atteints d'un handicap dans toutes les entreprises – que nous avons responsabilisées en valorisant le dialogue social. En outre, nous avons simplifié la déclaration obligatoire d'emploi de ces travailleurs et amélioré l'accès à l'apprentissage dans les centres de formation des apprentis (CFA), grâce à la présence d'un référent handicap et à une formation adaptée. Dans le plan de relance, nous accordons notamment aux entreprises une aide allant de 5 000 à 8 000 euros pour l'embauche à l'apprentissage. Citons également l'action de Capemploi, un organisme de placement spécialisé qui accueille et accompagne efficacement ces demandeurs d'emploi.

Il reste cependant des actions à mener pour la jeunesse en situation de handicap, qui a elle aussi beaucoup souffert de la crise sanitaire. Je pense notamment à la jeunesse rurale, éloignée des centres urbains d'activité économique, d'apprentissage et d'études supérieures. Comment pourrions-nous mieux accompagner ces jeunes de la ruralité, en situation de handicap, sur le chemin d'un emploi pérenne en nous appuyant sur leurs compétences ?

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées.

Mme Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées. En effet, c'est la 25e Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, et jeudi sera la quatrième édition du DuoDay, un moment important de rencontre qui sert à démystifier le handicap, à abattre les préjugés et à parler des handicaps invisibles – qui constituent 80 % des handicaps.

Oui, nous progressons parce que le Gouvernement a établi une véritable feuille de route stratégique englobant les employeurs publics et privés. Nous osons l'emploi inclusif et nous avons bataillé fort pour activer deux leviers : l'employabilité des personnes handicapées – cette semaine, c'est l'employabilité des jeunes qui nous préoccupe – et l'ouverture des employeurs au handicap.

Favoriser l'employabilité des jeunes en situation de handicap, c'est leur permettre de suivre leurs études à proximité. Tous les CFA ont un référent handicap ; nul besoin d'aller chercher trop loin. C'est aussi leur faciliter les choses en leur accordant automatiquement et à vie la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH). Toutes les missions locales se dotent de référents handicap – je l'ai constaté encore récemment à Alençon et à Ivry-sur-Seine. Nous simplifions l'accès au service de l'emploi grâce à une porte d'entrée unique : avec Élisabeth Borne, nous travaillons au rapprochement entre Pôle emploi et Capemploi, 233 agences ont déjà été réunies et toutes le seront avant la fin de l'année.

Nous travaillons auprès des employeurs pour les inciter à recruter des personnes handicapées. Grâce à l'aide de 4 000 euros accordée dans le cadre du plan d'aide à l'emploi, 25 000 emplois ont été signés dont 70 % en contrat à durée indéterminée et 80 % dans des très petites entreprises et des petites et moyennes entreprises – signe qu'il n'existe pas d'effet d'aubaine.

C'est aussi accompagner les personnes handicapées. Avec Élisabeth Borne, nous avons demandé à l'Association de gestion du Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (AGEFIPH) de se fixer un objectif très simple : la signature de 1 500 conventions avec les entreprises en 2022 afin de les accompagner sur la voie d'une politique inclusive des ressources humaines.

Enfin, c'est sécuriser les parcours grâce à l'emploi accompagné. Le *job coaching* a déjà permis à 3 500 jeunes de trouver un emploi. C'est ainsi qu'on accompagne les jeunes souffrant d'un handicap complexe – troubles psychiques et autisme, par exemple.

Cette semaine, je vous le rappelle, c'est le DuoDay : 29 000 offres d'employeurs sont proposées. Faisons tous notre DuoDay pour porter haut et fort les valeurs de l'inclusion ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Mireille Robert](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4521

Rubrique : Personnes handicapées

Ministère interrogé : Personnes handicapées

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 novembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 novembre 2021](#)